

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 13 juillet 2020

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membre en exercice (pas de conseiller communautaire de la commune de Caudiès de Conflent car absence de maire) : 35

Membres ayant pris part à la délibération (35) : Pierre RIU, Michel GARCIA, Jackie COLL, Henri BAUDET, Marie Claire FRANCEZ – CHARLOT, Françoise MARTIN, Michel POUDADE, Jean Louis LACUBE, Jean Dominique LAPORTE, Joëlle CORDELETTE, Alain BOUSQUET, Pierre BATAILLE, Michel SANTANACH, Alain LUNEAU, Martine PIERA, Michel RIFF, Jeannine GARRABET – POUGET, Rodolphe BOUSSELUT, Christine DELIAS (procuration à Alain Luneau), Jean Michel LATUTE, Claire NOLIN (procuration à Michel Riff), Jean Louis DEMELIN, Phong Lan LE TOAN – BARES, Stéphanie PRUDENTOS, Patrice CAMPS, Antoine TAHOCES, Jean Pierre ASTRUCH, Georges VICENS, Daniel MARIN, Pierre BLANQUE, Philippe PETIQUEUX, Serge VAILLS, Christine COLOMER, Serge POLATO, Stéphane GAUMOND

Membres n'ayant pris part à la délibération (1) : Jean Luc DOOMS (Président délégation spéciale de Caudiès de Conflent)

Date de convocation : 6 juillet 2020

Secrétaire de séance : Philippe Petitqueux

Objet : Election des représentants aux Syndicats

Le lundi 13 juillet 2020 à quinze heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué par l'ancien Président Jean Louis DEMELIN, s'est réuni au gymnase intercommunal du Pôle enfance Capcir Garrotxes à Matemale sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que le mode de scrutin peut être réalisé à bulletin secret ou à main levée.

Le Président propose de voter à bulletin secret et demande à l'assemblée s'il y a une opposition à cela. Aucun conseiller ne fait part de son désaccord, ainsi les votes se déroulent à main levée.

Le Président lance les élections pour les représentants à chaque syndicat.

PNR (3 délégués et 3 suppléants)

Le Président propose en délégués :

- Joëlle CORDELETTE
- Michel GARCIA
- Michel POUDADE

Le Président propose en suppléants :

- Christine COLOMER
- Jean Pierre ASTRUCH
- Henri BAUDET

Le Président fait appel à d'autres candidatures. Aucun candidat ne se déclare.

Le Président soumet au vote.

Election à l'unanimité.

SYDETOM (2 titulaires et 2 suppléants)

Le Président propose en délégués :

- Jacky COLL
- Pierre BATAILLE

Le Président propose en suppléants :

- Phong Lan LE TOAN – BARES
- Jean Louis LACUBE

Le Président fait appel à d'autres candidatures. Aucun candidat ne se déclare.

Le Président soumet au vote.

Election à l'unanimité.

SMROM (4 délégués)

Le Président propose en délégués :

- Jacky COLL
- Rodolphe BOSSELUT
- Jeannine GARABE - POUGET
- Jean Louis DEMELIN

Le Président fait appel à d'autres candidatures. Aucun candidat ne se déclare.

Le Président soumet au vote.

Election à l'unanimité.

SMBVT (1 titulaire et 1 suppléant)

Le Président propose en délégué :

- Jean Pierre ASTRUCH

Le Président propose en suppléant :

- Michel SANTANACH

Le Président fait appel à d'autres candidatures. Aucun candidat ne se déclare.

Le Président soumet au vote.

Election à l'unanimité.

SMAHHVA (4 titulaires et 4 suppléants)

Le Président propose en délégués :

- Daniel MARIN
- Philippe PETITQUEUX
- Michel POUDADE
- Michel GARCIA

Le Président propose en suppléants :

- Stephanie PRUDENTOS
- Serge VAILLS
- Jean Louis LACUBE
- Pierre BATAILLE

Le Président fait appel à d'autres candidatures. Aucun candidat ne se déclare.

Le Président soumet au vote.

Election à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Matemale, le 13 juillet 2020

Envoyé le 15-07-2020 à la Préfecture
Accusé de réception le 15-07-2020
NOTIFICATION FAST

Pierre BATAILLE
Président

